Date: 02/.02/.19

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

L'ouverture de la boulangerie est prévue le 2 mars

Ambiance détendue pour la première cérémonie des vœux de la commune nouvelle Saint-Pardoux-Soutiers, samedi dernier.

Benoît Piron, le maire, a accueilli les Saint-Pardousiens et Solstériens en compagnie du maire délégué Eric Cathelineau, du premier adjoint Johann Baranger et d'élus: « Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés et ceux qui souffrent...».

Après un bref point sur les actions 2018, avec un accent sur « la vie locale riche dans le domaine culturel, associatif... Je remercie les bénévoles... » et un appel aux élus, « écouter la nature qui pleure et la détresse humaine... », le discours se poursuit par les projets 2019 : les travaux d'aménagement du bourg

de Château-Bourdin, du cimetière et de l'étage du presbytère ; la ferme thérapeutique de la Bazonnière ; l'ouverture de la boulangerie prévue le 2 mars et un souhait, la création d'une cantine scolaire. Aussi, la réhabilitation d'une bâtisse, à Soutiers, en Maison des associations et Relais de petits services pour les cyclos qui empruntent l'itinéraire de La Vélo Francette®. Johann Baranger a expliqué les grandes lignes de la commune nouvelle, qui compte près de 2 000 habitants sur une superficie de 4 000 hectares, et Éric Cathelineau a précisé qu'« il y aura une harmonisation de la fiscalité avec un lissage sur 12 ans, et une baisse du foncier bâti et non bâti pour cette année ».



Benoît Piron, maire de Saint-Pardoux-Soutiers, Johann Baranger, maire délégué de Soutiers, et le premier adjoint Eric Cathelineau.